24/02/2013

Bonjour à tous,

*« A plus d'un titre, l'année 2013 sera pour Mali Médicaments une année inhabituelle, et notamment parce que la date de son Assemblée générale est assez décalée par rapport à la période où nous nous réunissons de coutume. Vous allez le voir, l'ordre du jour n'est pas trop conséquent mais nous aurons par contre des décisions assez importantes à prendre ensemble, c'est la raison pour laquelle nous avons essayé de prévoir une date où le plus possible d'entre nous pourrons être présents. »*

**Assemblée Générale, dimanche 7 Avril, à partir de 14 H 30, à notre siège, chez notre Présidente, 16 rue Du Palais à Montfort l'amaury,**

*« sauf si bien sûr vous êtes trop pris ce dimanche auquel cas, vous pouvez encore remplir et renvoyer le pouvoir joint. »*

Bonne lecture en tous cas d'ici là **de l'ordre du jour** que voici :

- **Questions financières :**
  - **Approbation exercice financier 2012, clôture et arrêt des comptes.**
  - **Approbation budget prévisionnel 2013.**
  - **Approbation montant de l'adhésion**

**Dépenses :**

- **Pour le volet médicaments :**
  Vous l'avez vu dans notre bulletin du mois de Janvier, le dispensaire de Pel nous pose des problèmes. A ce que nous dit Robert Togo, notre correspondant sur place, la situation aujourd'hui n'est pas optimale : la fiabilité de notre aide et de nos objectifs est remise en cause du fait du comportement humain de l'équipe du dispensaire. Actuellement nous avons suspendu notre aide directe, n'ayant aucune garantie.
  Par contre, le dispensaire de Sévaré a reçu de notre part en octobre une somme d'argent pour permettre aux nombreux réfugiés de la région à bout de ressources de se soigner. Il a aussi été destinataire de colis de pansements et de matériel chirurgical (partenariat résultant de la tenue des Assises d'octobre 2012, avec l'hôpital de Rambouillet, le collège Catherine de Vivonne, et le Conseil Général).
  Le reste des dons, destiné à venir en appui à des hôpitaux débordés par les nombreux blessés que provoque la guerre, a été acheminé sur Bandiagara et l'hôpital de Koro.
  Le contact avec Sévaré est facile et sa directrice nous rend bien compte du devenir de nos envois. Décidons-nous de maintenir un partenariat avec ce dispensaire et dans l'affirmative lequel ? S'agira-t-il d'un appui financier durable pour continuer à permettre aux personnes les

plus pauvres de se soigner sous forme de virement, ou simplement d'autres envois plus ponctuels de colis à l'intention des blessés en lien avec l'actualité, ou les deux propositions ? Cela implique-t-il que nous rompions tout partenariat avec le dispensaire de Pel, ou bien décidons-nous de venir en aide aux trois dispensaires : Sévaré, Pel Maoudé et Bandiagara, et dans l'affirmative, maintenons-nous pour chacun le volume de notre soutien financier qui est actuellement de 2 fois 500 euros par an pour chacun. Ce qui supposerait donc un accroissement de 1000 euros des dépenses affectées à notre volet médicaments ou allégeons-nous ce type d'appui pour que les 3 dispensaires puissent en bénéficier sans que cela n'alourdisse trop nos finances et dans ce cas, quelles modalités d'allègement adoptons-nous ?

- **Pour le volet puits :**
  Sachant que nous disposons à l'heure actuelle sur nos comptes d'une trésorerie disponible de l'ordre de 5000 euros, que si par ailleurs, nous reconduisons notre façon de faire habituelle en matière de médicaments, nous devrons en envoyer 1000 + (500) dans l'immédiat pour que les plus pauvres puissent se soigner, mais que d'un autre côté les événements que vous savez au Mali peuvent nous conduire à renouveler des envois de pansements et de matériel chirurgical, quelle provision pouvons-nous immédiatement affecter en complément à notre programme volet puits- latrines ?
  Rappelons dans ce domaine le virement du 12/01/2013: 2000 Baragnogolé fin chantier + 7500 début Guidorou (projet CG) + latrines Temegolo (projet CG)
  En conséquence, les besoins d'argent sont surtout liés à l'achèvement de Guidorou (2500€ à compléter environ et autant pour les Latrines).

  Pour informations, le dossier de clôture de la convention triennale 2010-2012 avec le Conseil Général est en cours d'examen pour arrêt des comptes définitifs. Par le jeu de la subvention globale, équivalent en fait d'un puits, nous avons pu réaliser trois puits en partenariat et deux hors convention répondant ainsi à la demande local du Plan de Développement Communal des 5 puits. Un beau partenariat !

  Dans le même ordre d'idées, conformément à ce qui était défini, nous avons déposé une nouvelle demande de convention triennale 2013-2015 toujours pour un puits et la création d'un bloc de quatre latrines dans une école chaque année. Le Mali, au regard de sa situation politique actuel est défini comme un pays « cible », en conséquence la subvention sollicitée peut aller jusqu'à 35% du montant global des dépenses engagées. Nous avons saisi cette opportunité et sommes en attente de la décision finale.

- Dans le domaine de la communication mais aussi de l'amitié :

Vous le savez déjà, les prochaines assises départementales de la coopération décentralisée que le Conseil Général des Yvelines va organiser pour la cinquième année consécutive vont avoir pour pays invité d'honneur le Mali.
Mali Médicaments qui prend une part active à la préparation de ces assises se propose d'organiser dans le cadre des manifestations préliminaires qui les précèdent toujours , du 17 au 21 septembre prochains, à la bibliothèque Florian de Rambouillet, une exposition destinée à faire découvrir, , à partir d'éléments prêtés, la vie autour du fleuve Niger et le pays dogon, agrémentée d'interventions du compteur slameur franco-malien Tidiane Sy et pourquoi pas de notre correspondant local Robert Togo, ce qui supposerait que nous le fassions venir.
Lui-même serait d'accord pour un voyage en Europe du 15 septembre au 15 Octobre, ce qui lui permettrait d'être également présent, par exemple à notre opération brioches, mais aussi aux Assises

elles-mêmes, à condition que nous soyons d'accord nous-mêmes pour l'accueillir et lui financer ce voyage, à titre personnel en sachant que notre donateur principal a toujours insisté sur le fait que les 10000 euros dont il nous gratifie chaque année pouvait être éventuellement affecter en partie à ce type de dépense à titre de complément afin que la communication entre la France et le Mali puisse aussi être maintenue.

**Recettes :**

En nous appuyant justement sur les dons et cotisations que nous recevons, nous faisons notre possible pour les maintenir à un bon niveau,
-en soignant notre opération brioches surtout par la recherche active de nouveaux vendeurs, (spécialement pour le secteur de Neauphles), et de nouvelles sorties de messes (que par exemple des jeunes de l'aumônerie de Beynes se proposeraient de prendre en charge l'an prochain)
Par contre sur le secteur de Rambouillet, celle-ci bénéficiera de la synergie due à son enchainement sur la manifestation prévue à la bibliothèque Florian une semaine avant.
-En renouvelant sous réserve bien sûr de la mobilisation de tous l'opération microdons,
-En tentant à nouveau si là aussi vous en êtes d'accord de fabriquer pour le vendre, du jus de pommes à condition que cette année les pommes soient au rendez-vous. Si vous pouvez nous aider à ce sujet vous serez toujours les bienvenus.
- et toujours les vide-greniers de Sonchamp et de Saint-Hilarion : apporter si vous le pouvez de nouveaux objets pour nos brocantes
- En participant enfin aux marchés de Noël : à propos desquels il faudrait voir si ceux auxquels nous participons déjà pour vendre nos objets artisanaux du Mali sont suffisants ou si nous envisageons d'autres débouchés.

- enfin, en demandant la conclusion d'une nouvelle convention triennale de partenariat avec le Conseil Général des Yvelines qui devrait nous apporter un soutien encore plus précieux que la précédente dans la mesure où, à la demande de notre correspondant local Robert Togo, nous proposons qu'il porte non seulement sur le volet puits comme précédemment mais encore sur la construction de latrines pour trois écoles qui s'exécuterait donc sur les trois années à venir.

Mais nous avons besoin de votre aide pour décider justement si nous tentons la conclusion d'autres conventions avec des comités d'entreprise ou d'autres organismes comme l'Agence française de Développement, ce qui suppose notamment un travail de relecture des écrits qu'il nous faut produire pour cela, travail qui d'ailleurs ne requiert pas nécessairement de compétences pointues dans les domaines visés. Un œil ou plusieurs yeux critiques, extérieurs à ce que nous rédigeons, et donc d'autant plus capables de relever les "coquilles" et autres imperfections que nous laissons inévitablement, nous seraient d'un soutien tout à fait précieux.

- **Rapport d'activités, Bilan 2012 :**

Dans le domaine des puits, trois ont pu être réalisés cette année dans les villages de Monibouro en partenariat avec le Conseil Général, Yandiga, et au lieu de Tenekana initialement prévu, Baragnagolé a été commencé et le chantier se terminera sur 2013 ce qui permettra d'enchainer ensuite avec les

matériaux restant et le potentiel humain mobilisé sur le site de Guidorou, puits à effectuer dans la nouvelle programmation en 2013.

Dans celui des médicaments, nous avons donc dépensé 2 500 euros, un peu plus que prévu et que l'an dernier pour venir en appui aux personnes les plus démunies. Simplement sur cette somme, le dispensaire de Pel au lieu d'en recevoir au moins 1 000 en a perçu la moitié, 500€ au printemps tandis que le dispensaire de Sévaré a reçu pour sa part 500 euros en Octobre dernier et que deux fois 500€ ont été alloués à Bandiagara.
Ajoutons que dans les mêmes conditions de partenariat d'envoi de matériel médical que décrit précédemment, nous avons également envoyé pour Suzanne, la fille de notre correspondant Robert Togo qui poursuit des études d'infirmière, du matériel médical ainsi qu'un livre spécialisé qu'elle demandait au titre de sa formation. Ayant d'autre part pu trouver gratuitement au cours des recherches que notre pharmacienne Catherine et l'une de nos infirmières Françoise ont menées pour elle notamment plusieurs appareils destinés à mesurer la glycémie, nous avons décidé de tout envoyer en recommandant à Suzanne d'en faire profiter d'autres étudiantes ou praticiennes en activité.
Enfin s'agissant de pouvoir retrouver une possibilité d'envoyer des médicaments non utilisés, (ramenés en pharmacie notamment par des particuliers), à destination des personnes les plus démunies, ce que la loi nous interdit depuis 2009, le vice-président du Conseil Général en charge notamment de la coopération décentralisée Jean-Marie Testard, à la suite de différentes communications que nous avons pu faire à ce sujet, entre autres lors des Assises de 2012 qui ont eu lieu le 13 Octobre dernier au collège Catherine de Vivonne de Rambouillet, a interpelé les ministres de la Santé et des affaires sociales, Marie-sol Tourraine, ainsi que de la solidarité, Pascal Canfin par une lettre dont vous pourrez trouver le contenu sur notre site internet.
De notre côté, nous essayons toujours sur ce sujet de créer un collectif d'associations qui pourrait donner toute sa résonnance à un courrier que nous avons préparé pour les mêmes destinataires et dont vous pourrez aussi trouver le contenu sur notre site.
Nous avons également rencontré le sénateur maire de Rambouillet Gérard Larcher, le 18 février dernier, ainsi que l'ambassadeur du Mali lors des assises du mois d'Octobre, tous deux nous ont promis leur concours pour interpeler à ce propos les autorités françaises.

Dans le domaine de la communication : Faut-il préciser que les assises en question ont représenté pour nous un grand moment qui a eu bien d'autres aspects encore que les rencontres avec différentes personnalités, et dont vous pourrez quoiqu'il en soit avoir plus qu'un aperçu, en consultant là encore notre site internet.
Ce site, fruit de plusieurs collaborations successives a été réactualisé, il donne désormais beaucoup plus de crédibilité à mali Médicaments.

- **Activités prévisionnelles**

Toujours dans le domaine de la communication :
Pour en revenir au site, n'hésitez pas à suggérer toutes les améliorations que vous souhaiteriez y trouver.
D'autre part le Conseil général des Yvelines souhaite que dans le cadre de la nouvelle convention triennale que nous espérons pouvoir conclure avec lui, nous organisions en contrepartie du soutien qu'il nous apporterait dans ce cadre, une manifestation, (spectacle, exposition, conférence ou autres) qui serait l'occasion de signifier publiquement notre partenariat. Celle-ci pourra se tenir à la date et au lieu de notre choix, pourvu que ce soit dans le département et dans la période de validité de la convention en question, c'est-à-dire pendant les trois années qui suivront sa date de signature que nous espérons bien pour 2013.

Pour une telle manifestation, le Conseil Général qui ne souhaite pas que cela représente pour nous une contrainte financière, nous allouera un budget de 500 euros. Avons-nous des idées ?

Enfin si nous programmons pour cet automne la visite de notre correspondant Robert Togo, avons-nous des idées pour que cette visite soit la plus fructueuse possible, rencontre de Mali médicaments autour de lui avec pourquoi pas notre fondateur le Père Maurice Dugay, intervention de sa part aux Assises ou dans tout autre cadre comme par exemple une école, ou autres ?

- **Renouvellement du Conseil d'administration.**

- **Questions diverses.**